

14ème législature

Question N° : 36907	De M. Christian Estrosi (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Redressement productif		Ministère attributaire > Économie, industrie et numérique
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >métallurgie	Analyse > emploi et activité. rapport parlementaire. propositions.
Question publiée au JO le : 10/09/2013 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Question retirée le : 05/04/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du redressement productif sur la proposition formulée dans le rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée d'investiguer sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement et consistant à saisir l'opportunité du débat sur la transition énergétique pour réaffirmer la nécessité d'établir une tarification lisible et de long terme aux industries énergie intensives et qui incorpore notamment des clauses relatives à leurs capacités d'effacement et à *l'interruptibilité* de consommation. Il convient en effet de mieux prendre en compte de telles possibilités au titre des modulations ou rabais tarifaires, à l'instar de ce qui est pratiqué pour des activités comparables dans d'autres pays et particulièrement en Allemagne. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en oeuvre.